



L'AVIS de Muttersholtz – Janvier 2017 –
Dossier : le pôle de génie environnemental
Entretien avec Jacky Fritsch

Responsable administratif de la Section d'aménagement végétal d'Alsace
(SAVA)

- Quel est votre parcours, comment en êtes-vous arrivé à exercer ce métier ?

« Mon parcours est relativement classique. Titulaire d'un BTS en comptabilité et gestion des entreprises, ma fonction consiste principalement dans la gestion administrative de la structure. »

- Que faites-vous dans votre travail, quelles sont vos fonctions, tâches, responsabilités ?

« Dans le cadre du poste que j'occupe à la SAVA, j'assure tout le travail administratif à savoir la gestion du personnel, des salaires, de la facturation, l'élaboration de projets....

J'assure également une fonction de représentation de la SAVA avec le président Jean-Paul Spihlmann, lors de réunions avec d'autres structures.

Depuis la création du Contrat emploi solidarité et du revenu minimum d'insertion en 1989, par le gouvernement de M. Rocard, nous sommes passés d'une structure d'accueil en tant que lieu de stage à celle d'employeur avec obligation de respecter le Code du travail. Cela nous a permis de réellement lancer des activités avec des équipes encadrées par des professionnels.

Une première activité concerne l'entretien des espaces naturels et ruraux, une deuxième le maraîchage bio avec les jardins du Giessen depuis 2010.

Pour assurer l'ensemble des deux activités, nous sommes actuellement entre 70 et 75 personnes :

- une cinquantaine de personnes sont en parcours d'insertion à temps partiel (soit 20, 24, 28 et 32 h de travail par semaine),
- une vingtaine de permanents.

Nous sommes 5 personnes à assurer une Direction collégiale :

- 1 personne dans le Haut-Rhin, 1 personne dans le Bas-Rhin pour gérer l'entretien des espaces naturels et ruraux,
- 2 personnes pour le maraîchage
- moi-même pour le côté administratif.

Cette Direction collégiale rend des comptes aux Instances dirigeantes qui sont le Président, le bureau et le Conseil d'Administration. »

- Qu'est-ce que vous aimez le moins ? Qu'est-ce qui est difficile dans votre travail ?

« Nous sommes soumis à plus de contraintes qu'une entreprise, mais bénéficions également des facilités sous forme de subventions.

Nous avons deux activités support qui sont l'entretien des espaces naturels et ruraux et le maraîchage. Ce sont deux activités à dominante manuelle.

Nous assurons des activités économiques et mettons les personnes en parcours d'insertion, dans de réelles situations de travail.

Néanmoins, nous sommes une association et nous ne pouvons pas nous inscrire dans une logique d'entreprise en totalité. Pour cela, il faut trouver un créneau d'activités dans un esprit non lucratif.

Nous sommes dans une logique de recherche de travaux qui rendent service aux collectivités.

Ce qui est difficile, c'est de gérer des activités avec des personnes qui n'ont pas de compétences particulières. Des personnes que nous ne formons pas uniquement pour nos activités mais aussi dans le cadre de leur projet professionnel.

Notre objectif est que les personnes en parcours d'insertion puissent retrouver, à terme, un travail hors de notre structure.

Avant signature du contrat d'insertion, Pôle Emploi vérifie la situation du candidat, comme le chômage de longue durée, le bénéfice des minima sociaux..., puis donne son agrément pour que la personne en parcours d'insertion puisse intégrer la SAVA.

Avec les ateliers de chantiers d'insertion, conventionnés par l'Etat, la SAVA est le premier acteur dans le processus d'un retour vers le travail.

Nous demandons aux personnes en parcours d'insertion, d'avoir un projet. Si elles viennent chez nous, elles auront pour objectif de retravailler. Il faut que ces personnes s'engagent, la SAVA a des obligations de résultats, nous sommes évalués sur les sorties positives par le CDIAE, instance départementale placée sous la responsabilité du Préfet et des services de l'Etat. »

- Quel est votre lien avec Muttersholtz ?

« Je suis entré en fonction fin novembre 1991, cela fait 25 ans que le site de la SAVA est mon lieu de travail. Muttersholtz est le village voisin de mon domicile, je connais du monde dans la commune. »

- Comment voyez-vous l'avenir (pour votre poste, développement de votre entreprise) ?

« Nous venons de fêter les 30 ans d'existence de la SAVA, mais dans les 10 prochaines années à venir, nous serons pas mal d'anciens responsables à partir en retraite.

Il nous reste encore beaucoup et peu de temps pour prévoir la suite. Comment préparer le futur ? Faut-il changer la forme de notre structure ? Dans tous les cas, je reste optimiste.

Depuis 2015, l'activité de maraîchage bio et l'activité d'entretien des espaces naturels et ruraux sont pratiquement de niveau d'importance égale.

En termes de développement, il s'agit plutôt de bien maintenir la première activité, à savoir l'entretien des espaces naturels et ruraux et de consolider les jardins du Giessen, ce que nous venons de faire avec l'installation de chambres froides, de nouveaux bâtiments. »